

Publications économiques et financières



Synthèse annuelle 2020

N° 657/ Avril 2021

L'ÉCONOMIE DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON EN 2020

Une année perturbée par la crise sanitaire ...

L'année 2020 a été marquée par la pandémie de Covid-19. La situation insulaire du territoire et les mesures prises ont protégé la population d'une circulation active du virus sur le territoire qui a enregistré seulement 24 cas (jusqu'en mars 2021), tous rapidement identifiés et isolés. Saint-Pierre-et-Miquelon a connu un seul confinement du 17 mars au 27 avril 2020 : cette période a été marquée par un repli de l'activité économique compris entre 13 et 31 %¹ en mars (par rapport à mars 2019) et entre 17 et 34 % en avril (par rapport à avril 2019). Les baisses ont été très disparates selon les secteurs d'activité : plus marquée dans les activités administratives et de soutien et dans les services marchands que dans les secteurs de la construction, du commerce et de la réparation automobile. L'activité a bien rebondi après le déconfinement, même si certains secteurs demeurent très touchés, notamment les transports et l'hôtellerie, directement impactés par la fermeture des frontières.

Malgré des incertitudes persistantes et une reprise inégale selon les secteurs d'activité, l'économie de l'archipel a montré une bonne résistance à la crise économique en 2020. Elle est attribuable, entre autres, à la consommation des ménages qui, malgré une baisse durant le confinement, s'est inscrite en hausse sur l'année complète, ainsi qu'à la prépondérance dans l'économie locale des administrations publiques, qui ont servi d'amortisseur à la crise. Par ailleurs, la reprise de fin d'année a permis à l'investissement des entreprises de se maintenir sur l'exercice 2020. Suivant la tendance internationale, les prix ont ralenti au cours de l'année écoulée. Le marché du travail est resté bien orienté malgré une nette dégradation en mars et avril.

L'activité dans les trois principaux secteurs s'est contractée en 2020. Le secteur halieutique a connu une diminution de ses prises. Du fait de la fermeture des frontières, la fréquentation touristique s'est effondrée. Après une baisse d'activité modérée durant le confinement et malgré de nombreux investissements publics, le secteur du BTP a montré des signes d'affaiblissement en 2020.

La crise sanitaire a généré une forte activité sur le marché bancaire de l'archipel. Les actifs ont augmenté, portés par la hausse des dépôts à vue des ménages du fait de la baisse de leurs dépenses, des mesures de soutien du gouvernement et de l'épargne de précaution, mais aussi des dépôts des entreprises, stimulés par les PGE. L'encours des crédits a également augmenté, du fait des PGE et des financements octroyés aux entreprises.

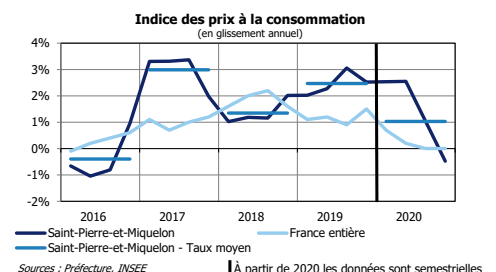
...dont l'impact a été modéré à Saint-Pierre-et-Miquelon en 2020

L'inflation ralentit

À l'image de la tendance observée dans la plupart des pays du monde, l'inflation a ralenti nettement en 2020 (+1,0 % en moyenne sur l'année)² alors qu'elle avait accéléré en 2019 (+2,5 % contre +1,3 % en 2018).

Ce tassement est imputable à la baisse des prix des carburants (-11,1 %) et du fioul de chauffage (-9,5 %). Par opposition, la croissance de l'IPC est principalement due à la hausse des produits alimentaires (+3,6 %), en raison notamment du renchérissement du prix des viandes (+4,9 %) et des légumes (+6,6 %), et à l'accélération des prix de l'entretien et de la réparation du logement (+3,9 %, contre +1,8 % en 2019).

La faible inflation a suivi le tassement des prix en France hors Mayotte (+0,5 % en 2020 après +1,1 % en 2019). Favorisant le ralentissement des prix de l'archipel, très dépendant du Canada (44,1 % des importations en valeur proviennent du Canada en 2020), la croissance des prix canadiens a ralenti (+0,7 % en 2020 contre +1,9 % en 2019) et le taux de change de l'archipel avec le Canada s'est apprécié en 2020 (+3,8 % en moyenne sur l'année).

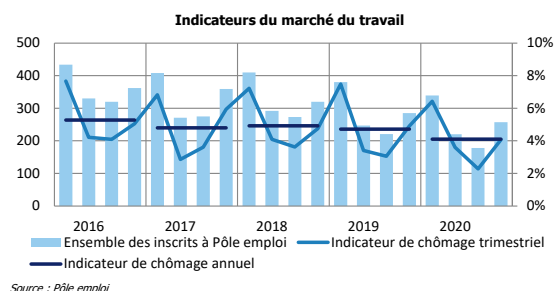


¹ Données issues de la note conjointe de l'IEDOM et de la CACIMA : « L'impact économique de la pandémie de Covid-19 à Saint-Pierre-et-Miquelon ».

² À partir de 2020, les données citées sont exprimées en moyenne semestrielle. Pour les années précédentes, les moyennes sont trimestrielles.

Le marché du travail reste bien orienté malgré une dégradation durant le confinement

Globalement, la crise sanitaire n'a pas dégradé le marché du travail, le taux de chômage s'inscrivant en baisse pour la deuxième année consécutive (-0,6 point en 2020 après -0,2 point en 2019) pour s'établir à 4,1 %. Le nombre moyen de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégorie A s'est contracté plus fortement en 2020 (-13,4 % après -4,3 % en 2019) pour s'établir à 130 sur l'année. Toutes catégories confondues, le nombre moyen de DEFM ressort à 249 (soit -12,3 % en 2020 après -12,5 % en 2019). Les taux de chômage des hommes et des femmes ont diminué de 0,6 point chacun pour atteindre respectivement 4,8 % et 3,3 %. Les plus de 50 ans et les 25-49 ans ont affiché un taux de chômage (respectivement 3,5 % et 3,9 %) moins élevé que les moins de 25 ans (8,3 %).



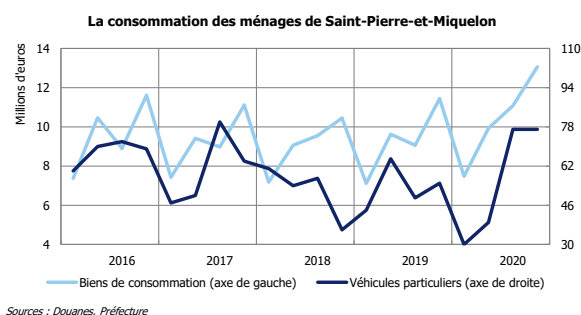
Le marché du travail a été très impacté par le confinement en mars et avril : un fort recours au dispositif d'activité partielle a été observé durant ces deux mois (respectivement 108 et 247 ETP bénéficiaires du dispositif). Les mois suivants, le recours au dispositif d'activité partielle a rapidement décliné (62 ETP en mai et 44 ETP en juin) avant de se stabiliser (à un peu plus de 30 de juillet à décembre). Depuis mai, les secteurs bénéficiaires de l'activité partielle sont principalement l'hôtellerie-restauration, le transport et entreposage, qui représentent en moyenne 75 % des bénéficiaires du dispositif entre mai et décembre. Le coût du dispositif d'activité partielle s'établit à 1,4 million d'euros entre mars et décembre.

Les indicateurs de précarité ne se sont pas significativement dégradés durant l'année 2020 : le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité est resté stable à 35 personnes et le nombre de bénéficiaires du RSA a augmenté de 2, pour atteindre 23 bénéficiaires. Le nombre de personnes à charge des bénéficiaires de la prime d'activité et du RSA s'est contracté (92 en 2020 contre 104 en 2019).

La consommation des ménages résiste à la crise sanitaire

Malgré la pandémie de Covid-19 et un ralentissement durant le confinement, la consommation des ménages a poursuivi sa tendance à la hausse amorcée en 2019. Du fait de la fermeture des frontières, la consommation des ménages s'est concentrée sur le marché local.

Les importations de biens de consommation des ménages ont accéléré en 2020 (+11,6 % contre +2,7 % en 2019) pour s'établir à 41,6 millions d'euros. Les importations de biens non alimentaires ont également augmenté (+17,0 % par rapport à 2019) malgré une contraction durant le confinement (-4,3 % sur un an en avril et -24,6 % en mai). Les importations de biens durables ont décliné du fait du confinement (-17,4 % sur un an en avril) et les mois suivants (-34,9 % en mai et -1,2 % en juin), en raison de la fermeture des commerces et des contraintes sur le transport international, mais le rebond de juillet à octobre a finalement conduit à une hausse sur l'année (+17,6 % par rapport à 2019). Les importations de biens alimentaires se sont également inscrites en hausse par rapport à 2019 (+5,6 %) : elles ont connu une accélération durant le confinement (+21,3 % sur un an en mars et +26,9 % en avril), en partie en raison des stocks effectués par les ménages.



Après trois années de baisse (-1,8 % en 2019, -10,0 % en 2018, -11,1 % en 2017) et malgré la fermeture des commerces et des services d'immatriculation durant le confinement, les immatriculations de véhicules de tourisme ont rebondi en 2020 (+4,7 % à 223 véhicules). Le rebond enregistré dans la deuxième partie de l'année a effectivement plus que compensé la baisse liée à la période de confinement (-57,1 % sur un an en mars, -95,0 % en avril et -70,6 % en mai).

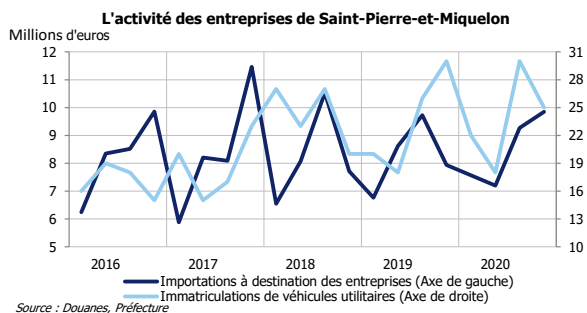
En décembre 2020, la croissance des crédits à la consommation des ménages a ralenti nettement (+0,4 % contre +7,9 % en 2019 et +7,6 % en 2018) en raison, entre autres, des restrictions sanitaires qui ont empêché les voyages touristiques à l'extérieur de l'archipel et les crédits qui leur sont associés. L'encours des crédits à la consommation des ménages a atteint 23,1 millions d'euros à la fin 2020.

L'activité des entreprises se maintient grâce au rebond de fin d'année

Malgré l'arrêt de l'activité généré par le confinement et la lenteur de la reprise, le volume d'affaires des entreprises s'est maintenu en 2020, du fait d'un fort rebond en fin d'année.

Les importations de biens d'investissement ont accéléré légèrement en 2020 (+2,5 % contre +0,6 % en 2019) pour s'établir à 33,9 millions d'euros³. Alors que les mois d'avril à août ont été caractérisés par des baisses des importations des entreprises (comprises entre 3 et 30 %) en raison du confinement puis de la lenteur de la reprise de l'activité, la hausse globale s'est expliquée

³ La valeur du nouvel avion de la société Air Saint-Pierre a été retirée pour l'analyse.

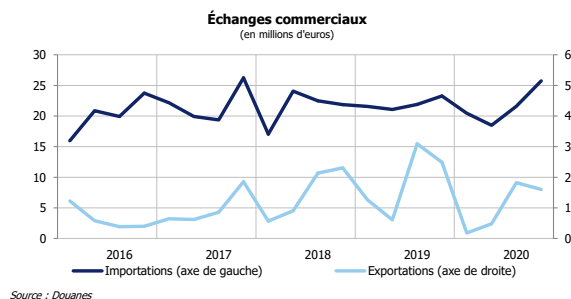


Les flux commerciaux se contractent

Les importations ont baissé en 2020 (-1,8 % par rapport à 2019) pour s'établir à 86,3 millions d'euros. Cette évolution résulte de la chute des importations de combustibles en valeur (-38,2 %), du fait de la diminution des prix durant la pandémie (le cours moyen du pétrole brut « Brent » en dollars US a baissé de 35,1 % en 2020) et des volumes importés (-13,3 %) liée, notamment, à une baisse des ventes due à la pandémie. Témoignant du ralentissement de l'activité du fait de la pandémie, les importations se sont contractées de janvier à juillet. À l'inverse, la deuxième partie de l'année a témoigné de la reprise partielle de l'activité avec un rebond des importations en août (+5,6 %) et en octobre (+0,5 %), qui s'est accentué fortement en décembre (+44,8 %).

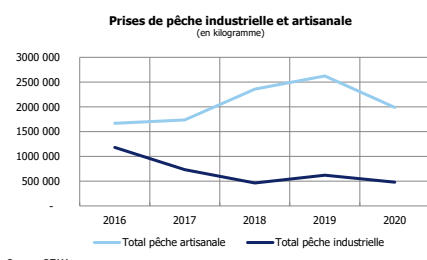
Après trois années de forte hausse (+26,1 % en 2019, +48,9 % en 2018 et +53,7 % en 2017), les exportations de l'archipel se sont repliées nettement en 2020 (-45,1 % par rapport à 2019) pour s'établir à 4,1 millions d'euros. Cette évolution s'explique principalement par la chute des exportations de produits de la mer (-36,9 % par rapport à 2019) en lien avec la diminution des quotas de concombres de mer et dans une moindre mesure des difficultés liées à de la pandémie (baisse des prix des produits halieutiques et fermeture des usines canadiennes en début d'année du fait du confinement). Dans une moindre mesure, la baisse globale est attribuable à la chute des exportations de combustibles (-96,7 % par rapport à 2019) qui se sont contractées tout au long de l'année, notamment en raison de l'absence de navires étrangers à avitailler en raison de la pandémie.

La baisse des importations en valeurs (-1,5 million d'euros) étant inférieure à la baisse des exportations (-3,4 millions d'euros), le déficit structurel de la balance commerciale a augmenté en 2020 (+2,3 %) pour s'établir à 82,2 millions d'euros.



L'activité dans les principaux secteurs se replie

Baisse d'activité pour le secteur halieutique



Après deux années de hausse (+14,9 % en 2019 et +14,3 % en 2018), le secteur halieutique a vu le volume de ses prises se contracter (-18,0 %) pour atteindre 2 656 tonnes. Cette baisse s'explique à 97,4 % par la contraction des prises de pêche artisanale qui représentent 77,3 % des prises du secteur. Le secteur halieutique est concentré sur quelques espèces, à savoir le concombre de mer (67,0 % des prises totales), le crabe des neiges (7,0 %), la morue (6,0 %) et le sébaste (5,6 %). Certaines de ces espèces sont soumises à une forte pression et l'évolution des stocks est incertaine, notamment pour la morue et le concombre de mer.

Après trois années de hausse (+11,3 % après +35,7 % en 2018 et +4,0 % en 2017), les prises de pêche artisanale se contractent en 2020 (-21,7 % par rapport à 2019) pour s'établir à 2 052 tonnes. Cette évolution s'explique en très grande partie par la chute des prélèvements de concombres de mer (-24,5 % en 2020), dont les quotas ont nettement diminué. Le crabe des neiges, deuxième espèce la plus prélevée connaît une hausse de ses prises (+51,0 %).

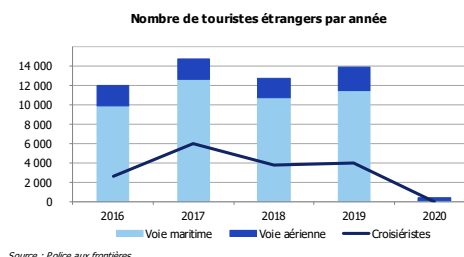
Après un rebond en 2019 (+33,6 %), les prises de pêches industrielles se sont légèrement contractées en 2020 (-2,5 % par rapport à 2019) pour s'établir à 604 tonnes. Alors que les prises étaient en hausse de mars à mai, en raison d'un effet de base en 2019 du fait d'avaries techniques et de manque de main-d'œuvre, les prises de pêche industrielle se sont très fortement contractées en juin, août, septembre et octobre. Ces baisses s'expliqueraient par un manque de main d'œuvre en lien probable avec la pandémie de Covid-19. En 2020, les prises sont principalement composées de morues (26,1 % des prises de pêches industrielles), de raie (24,6 %) et de flétan noir (20,8 %). Les deux premières espèces ont enregistré de nettes hausses de leurs prises (respectivement +58,0 % et +94,3 %) alors que le flétan noir et le sébaste ont connu des baisses (respectivement -2,0 % et -81,6 %).

Année très difficile pour le secteur touristique

Le secteur touristique est sinistré par la crise sanitaire en raison des restrictions sur le transport international mises en place depuis mars 2020, particulièrement au Canada. Le nombre de touristes étrangers a diminué de 97,0 % en 2020 par rapport au

niveau de 2019, pour s'établir au plus bas historique⁴ de 424 touristes. Les baisses mensuelles ont atteint leur maximum entre juin et août avec des baisses supérieures à 99 %. Le trafic maritime explique 84,1 % de la baisse de la fréquentation des touristes étrangers avec une contraction de 99,4 %, du fait de l'arrêt des rotations avec Fortune (Terre-Neuve, Canada) et de l'annulation de la totalité des escales des navires de croisières prévues en 2020. Le trafic aérien a enregistré une baisse de 85,9 % du trafic des touristes étrangers. Cette baisse plus modérée s'explique par le maintien d'une liaison avec la France hexagonale (transitant par le Canada) et des vols directs à destination de Paris durant la saison estivale.

La baisse du trafic total à destination de l'archipel a été de 82,2 % en 2020, pour atteindre 5 419 arrivées. Ces arrivées concernent en très grande majorité des Français (résidents ou non-résidents de l'archipel) qui représentent 92,2 % du nombre total d'arrivées (contre 54,0 % en 2019). Les arrivées canadiennes se sont effondrées de 96,2 % pour atteindre 6,4 % des arrivées totales (contre 30,0 % en 2019). Cette tendance est la même pour les arrivées américaines qui ont chuté de 99,8 % à 0,1 % des arrivées en 2020 (contre 9,6 % en 2019). La diminution du trafic total est due à la baisse du trafic maritime (-98,1 % par rapport à 2019) et du trafic aérien (-66,4 %).

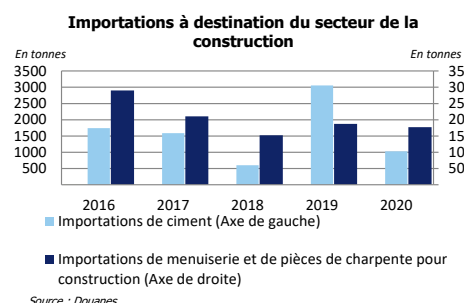


Le secteur du BTP connaît un affaiblissement

En 2020, les indicateurs du secteur du BTP ont montré un affaiblissement du secteur : les importations de ciment ont connu une baisse marquée (-66,2 % par rapport à 2019) à 1 032 tonnes et les importations de menuiserie et pièce de charpente pour construction ont affiché une diminution plus modérée (-5,6 %) à 177 tonnes. Les difficultés d'approvisionnement du fait de la crise sanitaire peuvent expliquer ces évolutions.

Le secteur, ralenti lors du confinement, a néanmoins connu d'importants projets. Celui relatif à la réfection des digues du port de Saint-Pierre a une nouvelle fois monopolisé les entreprises du secteur avec l'importation de 15 000 tonnes de pierres (7 500 tonnes en mai et 8 000 tonnes en novembre) après l'importation de 20 000 tonnes de pierres en 2019.

De nombreux autres projets ont été signés en 2020 à l'image du quai de croisière (13,0 millions d'euros), de la viabilisation du quartier des Graves (4,0 millions d'euros), de la réfection de la toiture et de l'intérieur de l'aérogare (3,8 millions d'euros) et de la réfection des façades de la patinoire (2,0 millions d'euros). Au total, 35,0 millions d'euros de marché public ont été signés en 2020, financés à 62,0 % par l'État et à 31,1 % par la Collectivité territoriale.

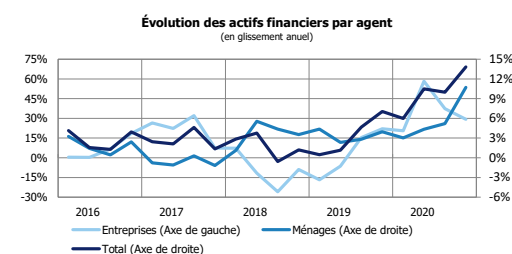


La crise sanitaire génère une hausse de l'activité sur le marché bancaire

En 2020, les effets de la crise sanitaire ont été ressentis par le marché bancaire. Les actifs financiers ont fortement augmenté pour les ménages en raison de l'afflux de liquidité du fait des mesures de soutien du gouvernement et de la baisse des dépenses, due, notamment, à l'impossibilité de voyager à l'extérieur de l'archipel. Pour les entreprises, la hausse des actifs a été stimulée par les PGE qui sont placés sur les comptes à vue. Les crédits à l'économie ont également enregistré une forte hausse en 2020. Cette augmentation, portée par les crédits aux entreprises, est attribuable aux PGE et, entre autres, aux financements d'entreprises du BTP et des transports.

L'afflux de liquidité causé par la pandémie génère une forte hausse des actifs liquides

En 2020 et pour la seconde année consécutive, la croissance des actifs financiers a nettement accéléré (+13,8 % après +7,0 % en 2019 et +1,2 % en 2018). Les actifs totaux s'établissent à 283,1 millions d'euros. En raison du surplus de liquidité dans l'économie du fait de la crise sanitaire, la hausse des actifs s'explique à 80 % par la hausse des dépôts à vue (+26,5 %) qui sont le placement privilégié en cas d'afflux de liquidité. Les placements liquides ou à court terme et les placements à long terme se sont également inscrits en hausse, mais de manière moins marquée (respectivement +6,5 % et +2,3 %).



priviliégié par les ménages de l'archipel (+9,3 %). La croissance de l'épargne à long terme a, pour sa part, ralenti en 2020 (+2,3 % contre +5,6 % en 2019).

Après le fort rebond de 2019 (+22,1 % contre -8,9 % en 2018), les placements des entreprises ont continué d'accélérer en 2020 (+29,2 % sur un an) pour s'établir à 46,2 millions d'euros. Cette hausse s'explique presque exclusivement (à 99,9 %) par la

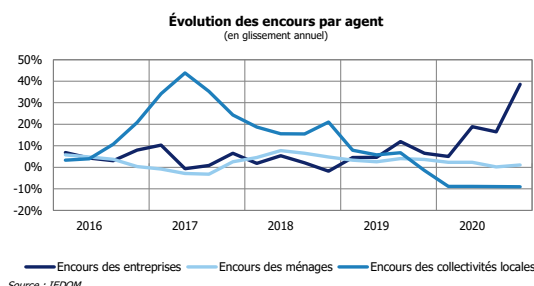
⁴ Les données sont disponibles depuis 1999.

hausse des dépôts à vue (+29,4 %, soit +10,4 millions d'euros). Cette caractéristique s'explique par le recours aux PGE durant la crise sanitaire (44 PGE pour un montant de 9,4 millions d'euros début 2021) qui sont placés sur les comptes à vue. Ces derniers concentrent 99,5 % des actifs des entreprises.

L'encours des dépôts des autres agents (administrations publiques locales, centrales, de sécurité sociale et les institutions sans but lucratif au service des ménages) a fortement crû en 2020 (+16,7 % après +15,5 % en 2019) pour s'établir à 21,5 millions d'euros. Sur la même tendance que pour les actifs des ménages et des entreprises, cette évolution résulte principalement (à hauteur de 66 %) de la hausse des dépôts à vue (+20,7 %). Les autres agents détiennent 7,6 % des actifs totaux.

Le dynamisme des crédits porté par les entreprises

En 2020, la croissance de l'encours total sain des crédits consentis à l'économie a plus que triplé sur l'archipel (+9,2 % en 2020 contre +2,4 % en 2019) pour atteindre le plus haut niveau depuis 2009 (+9,8 %). Cette hausse, principalement du fait des entreprises, tient au recours aux PGE et au financement de projets d'ampleur. Cette année, à l'inverse de la tendance observée depuis 4 ans, la hausse de l'encours est imputable aux établissements de crédit installés localement (ECIL) (+12,8 % de leur encours contre +1,2 % en 2019) alors que celui des établissements de crédit non installés localement (ECNIL) a décliné (-11,7 % contre +10,2 % en 2019) après avoir soutenu la croissance pendant quatre ans. L'encours total sain des crédits à l'économie s'est établi à 218,6 millions d'euros dont 88,1 % sont détenus par les ECIL (en hausse de 2,7 points sur un an).



La hausse de l'encours des crédits aux entreprises (+38,6 % en 2020), plus forte augmentation depuis la disponibilité des données en 2000, explique la majeure partie de la hausse totale des crédits. Cette évolution est attribuable en premier lieu à la hausse des crédits d'investissement (+32,3 %), en lien avec le financement d'entreprises des secteurs du BTP et des transports. Cette forte croissance est également due à l'important recours au PGE, les crédits de trésorerie ressortant en augmentation de 92,2 %, soit +7,1 millions d'euros). Le montant des crédits aux entreprises s'établit à 70,4 millions d'euros dont 20,9 % de crédits trésorerie (+5,8 points sur un an).

Depuis trois ans, la hausse de l'encours des crédits aux entreprises incombe principalement aux ECNIL. Cette tendance s'est inversée en 2020 : l'encours des ECIL s'incrivant en hausse de +44,8 %, contre une baisse de 13,4 % pour l'encours des ECNIL. La part des crédits aux entreprises financés par des ECNIL s'est réduite en 2020 (-4,0 points par rapport à 2019) pour atteindre 6,7 %, soit 4,7 millions d'euros.

L'encours des crédits aux ménages s'élève à 113,4 millions d'euros. Il est principalement constitué de crédits à l'habitat (79,6 %) et est détenu à hauteur de 99,3 % par les ECIL. La croissance de l'encours des crédits aux ménages s'est tassée depuis deux ans (+1,1 % en 2020 après +3,6 % en 2019 et +4,8 % en 2018). Cette évolution est imputable au ralentissement de la hausse des crédits à l'habitat (+1,2 % en 2020 après +2,6 % en 2019 et +4,1 % en 2018), laquelle peut s'expliquer, en partie, par un marché immobilier tendu. Les restrictions aux frontières empêchant les voyages touristiques à l'étranger expliquent en partie l'affaiblissement de la croissance des crédits à la consommation (+0,4 %) qui était dynamique depuis trois ans (avec une croissance supérieure à 7 %).

En 2020, l'encours des crédits aux collectivités locales a baissé pour la seconde année consécutive (-9,1 % après -1,5 % en 2019) pour s'établir à 24,1 millions d'euros. Ces baisses font suite à plusieurs années de forte croissance suite à la réalisation de projets importants des collectivités locales. En 2020, l'encours des collectivités est détenu à 84,8 % (contre 36,4 % en 2016) par des ECNIL (soit 20,4 millions d'euros).

Malgré la pandémie, en 2020 le taux de créances douteuses des établissements locaux a continué de diminuer pour la 3^e année consécutive (-0,9 point, après -0,2 point en 2019 et -1,3 point en 2018) pour s'établir à 0,7 %. Le taux de provisionnement s'est contracté (-5,6 points) pour atteindre à 72,3 % en 2020.

2021, une année d'attente avant de rebondir

Après un regain significatif en 2019 et malgré le confinement imposé en mars et avril 2020, l'activité économique de Saint-Pierre-et-Miquelon a bien résisté à la pandémie de Covid-19. Après le déconfinement, l'activité a bien rebondi, particulièrement en fin d'année, même si certains secteurs demeurent sinistrés par la pandémie, à l'image des transports et de l'hôtellerie. Ce rebond tient à la bonne tenue de consommation locale, soutenue par l'impossibilité de se déplacer à l'extérieur, et aux amortisseurs publics qui ont bien joué leur rôle sur l'archipel.

En 2021, la fermeture des frontières devrait continuer d'impacter l'archipel. Cette disposition rendue nécessaire par la situation sanitaire, contraint le redémarrage total de l'économie locale, mais permet d'assurer à la population une certaine liberté sur le territoire, favorisant ainsi la consommation locale. Pour la seconde année consécutive, le secteur touristique, au centre des politiques de développement économique de l'archipel, et le secteur des transports devraient ainsi souffrir de la fermeture des frontières.

Le redémarrage total de l'activité économique est désormais conditionné par la réouverture des frontières. Le territoire, étroit et insulaire, est par nature vulnérable en cas de circulation active du virus, mais il est également très dépendant de l'extérieur. Dans l'attente d'une amélioration de la situation sanitaire, l'archipel devra continuer à vivre en vase clos tout en préparant la réouverture pour assurer un redémarrage global de son activité et renouer avec la dynamique vertueuse initiée en 2019.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Responsable de la publication : M.-A. POUSSIN-DELMAS – Directeur de la publication : S. ATTALI
Responsable de la rédaction : C. VULIN
Éditeur et imprimeur : IEDOM

Achévé d'imprimer : avril 2021 – Dépôt légal : avril 2021 – ISSN 2679-0823